

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 26 MARS 2017

Adopté par le Comité Directeur du 20 mai 2017

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Membres élus présents (15)

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire général-ajointe), Bernard MORTELLIER (Secrétaire général-adjoint), Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Laurent LAINE, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membres excusés et pouvoirs (3)

Agnès EUDIER (pouvoir à Hélène EDIAR), Vincent FREY (pouvoir à Michel EDIAR), Daniel POEDRAS (pouvoir à Joël POULAIN),

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Début de la réunion 14h, quorum atteint de 18 voix/18.

1. Intervention de Michel EDIAR, Président FFCO : les enjeux de l'olympiade

- Le Président présente ses félicitations à tous les membres élus et aux quatre nouveaux élus.
- Suite à la séance préliminaire de travail avec Marie-Violaine Palcau, DTN, il fait part des enjeux de cette nouvelle olympiade :
 - Le Ministère nous a fait part d'un ratio Autres titres de participations (ATP) /licences disproportionné (moyenne = 1,5 et FFCO = 4) et d'un nombre de licences trop faible : inférieur à 10000 licenciés.
 - Nous avons donc une obligation impérative de croître plus rapidement. Une première analyse faite par la DTN montre qu'il existe un vivier important de licences chez les ATP. 7000 personnes ont fait entre 2 et 13 courses dans l'année en 2016 en prenant uniquement des ATP. Un travail d'analyse plus fine sera mené. Laurent LAINE suggère d'élargir cette analyse à 2015.
 - Le Ministère a renouvelé sa recommandation d'aller vers une plus grande indépendance financière domaine dans lequel nous avons fortement progressé, ce qui passe sans doute par plus de licenciés mais aussi par plus de redevances ce qui implique soit une participation plus importante aux courses du groupe national soit plus de courses de ce type. Une réflexion devra être ouverte pour de nouveaux formats de courses.
 - L'autre piste pourrait être de mieux se positionner sur les actions mises en avant par le Ministère comme le sports dans les quartiers prioritaires, les zones rurales défavorisées, la pratique féminine domaine dans lequel nous sommes bien placés et les handicapés. Sur la pratique féminine Sylvine Brouté rappelle une initiative prise l'an passé autour de la prévention du cancer du sein et pense que ce type d'initiative peut obtenir un financement du CNDS au niveau local. Pour les handicapés, il sera nécessaire de recenser auprès des clubs les bonnes pratiques.
 - Le sport-santé est une piste à explorer pour laquelle il nous faudra à la fois travailler pour identifier les pathologies pour laquelle la pratique de la CO serait un plus, le faire savoir (Notion de Vidal de la pratique sportive), former des encadrants et des formateurs et labelliser les clubs à même de proposer cette pratique.

14h30 : Sylvine BROUTE quitte la réunion et donne pouvoir à Sandrine TAISSON.

- Sur la formation nous avons un double enjeu l'un fédéral l'autre relatif à la formation professionnelle via les CQP cartographie et CQP animateur. Sur ce dernier, le travail est mené avec le CREPS de Vichy pour une première formation en 2017. Cette formation doit représenter un poste de recettes pour la FFCO.
- Sur le haut niveau l'objectif est aussi d'assurer le rayonnement de la France à l'international

2. Organisation fédérale

Conformément à l'article 10.6 des statuts, il appartient au comité directeur de nommer les responsables des différentes commissions. Après examen des souhaits exprimés par chacun, il apparaît nécessaire de réaliser un arbitrage concernant la responsabilité du Haut Niveau pour lequel deux projets sont présentés l'un par Laurent LAINE, l'autre par Thierry VERMEERSCH. Après discussion, il est décidé de confier cette responsabilité à Thierry VERMEERSCH. Il est demandé à Laurent LAINE de prendre le temps de réfléchir à la possibilité pour lui de se repositionner sur un autre domaine.

Par ailleurs, il est proposé de repositionner la Commission Juges-Arbitres sur sa mission prévue à l'article 10.4 des statuts¹ et de transférer la charge de suivre les nominations des experts et d'assurer le suivi de leur travail à la commission Calendrier. Celle-ci gèrera le calendrier de A à Z deux ans à l'avance en prenant en compte le calendrier IOF. Un travail de réflexion sera lancé pour améliorer la qualité des événements : suppression de la rotation, responsabilisation en amont des ligues ou des zones pour la validation des dossiers de candidature ; ...

Suite à cette discussion, l'organisation suivante est retenue :

Pilotage Michel EDIAR	Michel EDIAR	Président
	Jean-Philippe STEFANINI	Secrétaire Général
	Marie-Claudine PERRIN	Secrétaire Générale Adjointe
	Bernard MORTELLIER	2° Secrétaire Général Adjoint
	Mathieu LEMERCIER	Trésorier
	Sandrine TAISSON	Trésorière Adjointe
	Valérie BERGER-CAPBEN	
Pratiques sportives Valérie BERGER-CAPBERN	Jean-Philippe STEFANINI	CO pied
	Dominique ETIENNE	CO VTT
	Mireille SAVORNIN (non élue)	Raid d'Orientation
	Stéphane RODRIGUEZ (non élu)	CO Multisports
	Patrick DESBREST (non élu)	CO Ski
	Bernard MORTELLIER	Calendrier
	Jean-Philippe STEFANINI	Equipements sportifs
Haut Niveau Thierry VERMEERSCH	Thierry VERMEERSCH	HN et accès HN
	Joël POULAIN	Club France
communication/événementiel Michel EDIAR	Hélène EDIAR	Evènementiel
	Michel EDIAR	Communication
	Chantal BURBAUD	CO Mag
Relations internationales Michel EDIAR	Michel EDIAR	Ethic
	Patrick DESBREST	CO Ski
	Hélène EDIAR	CO VTT
	Jean-Philippe STEFANINI	Map
	Vincent FREY	IOF
	Michel EDIAR	COMOF
Formation	Agnès EUDIER	
Juges/Arbitres	Denis GENEVES (non élu)	
Médicale	A désigner	
Jeunes et développement Valérie BERGER-CAPBERN	Dominique ETIENNE Yves BOEHM	Jeunes
	Valérie BERGER-CAPBERN Thierry VERMEERSCH Jean-Philippe STEFANINI	Développement
	Sylvine BROUTE Agnès EUDIER	Sport Santé

¹Art. 10.4 - Commission des juges et arbitres : Une commission des juges et arbitres est mise en place par le Comité directeur. Elle est constituée de cinq membres pris parmi les personnes qualifiées de niveau fédéral. Elle est en relation étroite avec la Direction technique nationale. Elle a pour mission de proposer les conditions dans lesquelles sont assurés la formation et le perfectionnement des arbitres et juges des spécialités pratiquées par la Fédération.

3. Modes de fonctionnement

Valérie BERGER-CAPBERN propose un mode de suivi des demandes adressées à la FFCO ainsi que des projets ainsi que de préparation des comités directeurs. Ces propositions correspondent aux modes de travail qu'envisage le Secrétaire Général. Il est également rappelé que les seuls organes décisionnaires sont le Comité Directeur et le Bureau Directeur et qu'aucun élu ne peut prendre sur le terrain une décision engageant la FFCO.

4. Calendrier 2019 : CO à pied

Le calendrier proposé est adopté après décision de déplacer la date des 2 nationales du 23 mars au 7 avril 2019.

6 et 7 avril :	Régionales et Nationales NW et SE
4 mai :	Championnat de France de Moyenne Distance
5 mai :	Championnat de France des Clubs
31 mai :	Championnat de France de Relais-sprint
1 ^{er} juin :	Championnat de France de Longue Distance
2 juin :	Championnat de France de Relais de catégories
22 et 23 juin :	Régionales et Nationales SW et NE
27, 28 et 29 septembre ou 4, 5 et 6 octobre	Coupe d'Europe Junior (JEC) + Nationale
31 octobre ;	Championnat de France de Nuit
2 novembre :	Championnat France de Sprint
3 novembre :	Critérium National des Equipes

5. Prochaine réunion

Il est proposé la tenue d'un séminaire du Comité Directeur du samedi 20 mai au dimanche 21 mai 2017, pour arrêter un projet fédéral plus précis qui serait présenté aux Présidents de Ligue au cours du mois de Juin et qui ferait l'objet d'une discussion avec les ligues

Fin de séance à 16h30

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

